UCCVO (Région 4)

60èmes RENCONTRES REGIONALES de CINEMA et VIDEO
CHOLET-LE PUY ST BONNET 25, 26 et 27 avril 2008

Organisation "**CHOLET VIDEO CINE SON**"

Les Rencontres Régionales, se dérouleront au PUY ST BONNET (commune de **CHOLET**)

L'**ACCUEIL** des participants aura lieu à la Salle socioculturelle 11, rue Victor MENARD.

Le **JURY** sera présidé par Bernadette TROUBAT (Présidente de la 6ème région).

L'**INSCRIPTION** des films est prévue avec la fiche spéciale éditée par la FFCV.
Les auteurs des films s'engagent à être présents (ou représentés par un membre de leur club) à la remise des prix.
Les auteurs sont invités à fournir aux organisateurs (en même temps que leur inscription) une **PHOTO** extraite de leur film, sous la forme d'un fichier informatique pour la confection du programme.

Le **PALMARES** et les **PRIX** : les films qui auront été remarqués par le jury, seront récompensés par une ***HERMINE*** concrétisée par un trophée original.
Les prix spéciaux seront attribués aux films ayant des qualités particulières, ils seront matérialisés par des Prix ou des Trophées de valeur offerts par de généreux donateurs. A cela, s'ajoutent les COUPES et PRIX traditionnels :
-Grand Prix du PRESIDENT de la REPUBLIQUE.
-Prix de la VILLE de CHOLET.
-Prix de la JEUNESSE.
-Coupe CHALLENGE UCCVO.
-Prix du film-minute.

L'INSCRIPTION des **PARTICIPANTS :**
Les clubs reçoivent les informations et les communiquent à leurs adhérents. Les inscriptions se font à l'aide d'une fiche spéciale ci-jointe. Cette fiche sera aussi envoyée sur les adresses e-mail des clubs de la 4ème région.
La date limite d'inscription a été fixée au **15 mars 2008** dernier délai.
Il est recommandé de faire les inscriptions et d'envoyer toutes les cassettes avant la date de **l'ASSEMBLEE GENERALE** (tirage au sort de l'ordre des projections) **du samedi 29 mars 2008 à CHOLET**.

Le **PARC** de **STATIONNEMENT** :
Aucun problème pour le stationnement.

Le **BAR** et la **RESTAURATION :**
Les consommations au bar et les repas pris en commun seront à la charge des participants.
A noter : un repas sera prévu le dimanche midi afin d'éviter de chercher un restaurant en ville après la proclamation des résultats.

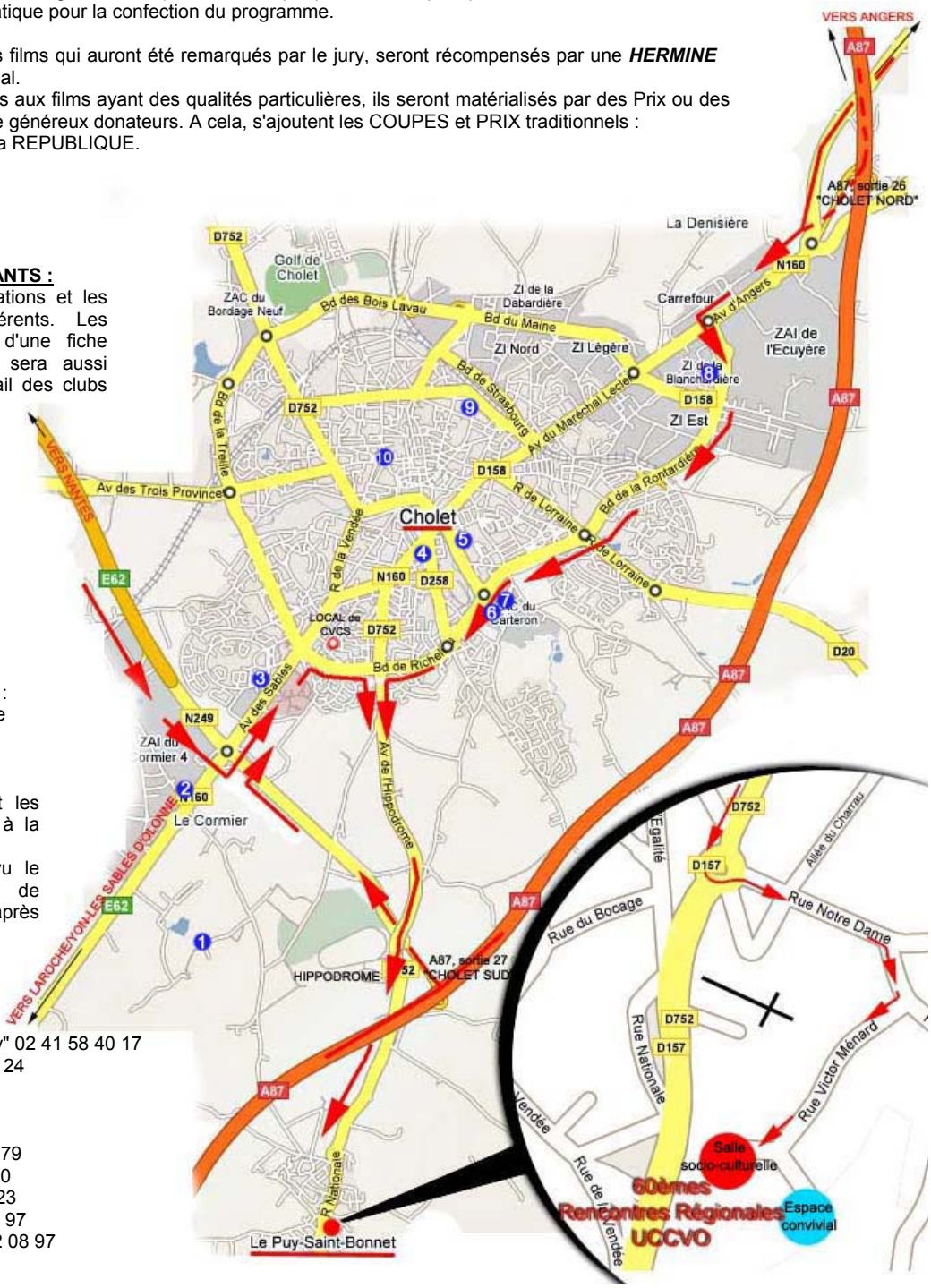

L'**HEBERGEMENT :**
1 Hôtel "Château de la Tremblay" 02 41 58 40 17
2 Hôtel du Cormier 02 41 62 46 24
3 Hôtel Ibis 02 41 62 45 45
4 Hôtel du Parc 02 41 62 65 45
5 B & B City 02 41 46 80 80
6 Hôtel Campanile 02 41 62 86 79
7 Hôtel Marmotte 02 41 71 05 20
8 Hôtel **F**ormule **1** 08 91 70 52 23
9 Hôtel de l'Europe 02 41 62 00 97
10 Hôtel du Commerce 02 41 62 08 97

Inscrivez-vous le plus tôt possible, venez nombreux